

Auure 1

Christine Angel

C.P. 6

1024 Ecublens

Président du conseil : M. Alain Blanchoud

Copie à : Président PS et indépendant de gauche : Frederic Hubler

Ecublens le 7 février 2010

Ma démission du conseil communal d'Ecublens.

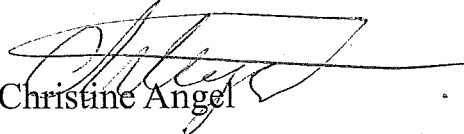
Monsieur le Président, Monsieur le Syndic,

Mesdames et messieurs les municipaux et conseillers communaux

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, au cours de l'année 2009, mes activités ne me permettent plus de remplir mes fonctions au sein du conseil communal avec effet immédiat.

Je remercie tous mes anciens collègues pour les excellents contacts que nous avons eu au cours de ces dernières années et je souhaite aux nouveaux arrivants beaucoup de plaisir et de satisfactions dans leurs nouvelles activités au service de notre ville.

Avec mes meilleures salutations.

  
Christine Angel

Annexe 2

Remi Founou

33b Chemin de la Foret

1024 Ecublens

Suisse

Ecublens, le 1<sup>er</sup> Mars 2010

Cher Monsieur le President Du Conseil Communal,

Cher President du Groupe PSIG d'Ecublens,

C'est avec une certaine tristesse que je remets ma démission en tant que conseiller communal d'Ecublens avec effet immédiat et pour cause de déménagement hors de la commune d'Ecublens.

Alors que je suis résident a Ecublens depuis près de dix ans, l'ironie du sort fait que je déménage moins d'une année après m'être engagé au niveau du conseil communal.

Cependant, bien que courte, cette expérience a été extrêmement positive car elle m'a permis de mettre le pied a l'étrier, de participer pendant quelque temps plus activement a la démocratie locale, et de rencontrer des personnes engagées pour leur commune et pour le bien commun.

J'espère continuer cette expérience dans ma nouvelle commune et continuer de rencontrer certains d'entre vous dans la vie du parti, dans des rencontres intercommunales, ou d'autres manifestations de notre canton et pays.

Meilleures salutation et bon vent à Ecublens.

Remi Founou.



**Amendement sur le préavis 4/ 2010**

Monsieur le président,

Je dépose d'amendement suivant au sens de l'article art : 88 de notre conseil.

Le montant de Fr 13 000.- inscrit dans le tableau de récapitulation sous le nom de remplissage du silo à sel ne peut faire partie des montant d'investissement dans un préavis.

Ce montant et une somme qui entre dans l'entretien routier courant de l'année et doit passer par le budget communal, et non à amortir sur la durée de 10 ans comme prévu dans le préavis.

La loi sur les commune vaudoise à son article 125 n'autorise pas le passage de frais d'entretien pas l'investissement.

C' est pourquoi je vous pose l'amendement suit :

**La somme de FR 13 000 .- et retrancher du préavis 4/ 2010 montant prévu pour le remplissage du silo à sel .**

Ecublens, le 17 mars 2010.



Michel Miéville



Conseil communal  
Ecublens VD

Ecublens VD, le 18 mars 2010

Type :  Postulat  Motion  Amendement

Autre (préciser) Sous-amendement

Sujet: Préavis no 7/2010 - Sous-amendement à l'amendement  
no 1 de la commission ad hoc

Article 1 - Champ d'application

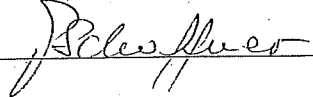
"La commune d'Ecublens, en tant que propriétaire  
d'appartements locatifs, souhaite accorder des  
facilités financières à des personnes disposant de  
faibles revenus en louant des appartements à loyers  
modérés."

Il faut ajouter :

"La Municipalité tient à jour une liste des  
appartements concernés qui exclut les appartements  
de fonction".

Ce sous-amendement complète l'amendement no 1 décrit  
dans le rapport de la commission ad hoc.

Nom, Prénom : Schaffner Germain

Signature : 



Conseil communal  
Ecublens VD

Ecublens VD, le 18 mars 2010

Type :  Postulat    Motion    Amendement

Autre (préciser) Voëu.....

Sujet : Réaménagement de la rue de Bassenges

Suite au renvoi du préavis no 5/2010 concernant le réaménagement de la rue de Bassenges, j'é mets le voeu que la Municipalité mette tout en oeuvre pour pouvoir soumettre, avant la fin de <sup>l'année civile</sup> ~~la législature~~ actuelle, un nouveau préavis après réexamen du dossier.

Ainsi le consensus existant actuellement au sein de la Municipalité en faveur de la nouvelle piste cyclable à contresens aura toutes les chances d'être préservé.

Nom, Prénom : Schaffner Germain

Signature :